L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 JUIN 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI. 5 JUIN 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par D. E. Murphy, en rez-de-chaussée du No 52 rue Union—Le yacht "Lady Emma", avec tous ses appareaux, balances pour coton, tables pour exhiber le coton, accessoires généraux d'un grand bateau.

LA POUDRE SANS FUMÉE

ET LA TACTIQUE.

Le général TRICOCHE écrit, dans la *République française* :

Toutes les armées européennes se préoccupent, actuellement, des conditions dans lesquelles, à l'avenir, s'engageront et se dérouleront les combats.

Il est certain que, depuis vingt ans, la science a accompli une véritable révolution dans l'outillage de la guerre ; et l'on est en droit de se demander s'il n'en résultera pas une évolution correspondante dans la tactique.

L'extension de l'emploi du télégraphe et des voies ferrées, les progrès de l'aérostation, la découverte d'explosifs d'une puissance extraordinaire, l'augmentation de portée et d'efficacité des obus à mitraille, la précision mathématique du tir de l'artillerie, la tension et la justesse de celui de l'infanterie à des distances relativement considérables, enfin la poudre sans fumée, sont autant de facteurs nouveaux et importants dans la question, déjà si complexe, de la guerre des masses.

*

Quelle sera, *exactement*, la part d'influence de chacun de ces facteurs ? C'est ce qu'il est assez difficile de préciser aujourd'hui.

Je n'en veux, d'ailleurs, d'autre preuve que les étranges appréciations qui se font jour, à ce sujet, dans la presse de tous les pays et les propositions hasardées qui en découlent.

Il semble qu'on soit impatient de dégager l'inconnue redoutable du nouveau et terrible problème. On se montre pressé d'en finir avec l'obsession de ces mesquantes nouveautés.

Les uns s'en effrayent outre mesure ; les autres les dédaignent plus que de coutume ; des deux parts, on se jette dans les extrêmes.

La vérité est qu'il ne faut ni s'épouvanter ni se désintéresser des perfectionnements apportés à l'outillage des armées, mais, simplement, s'efforcer d'y conformer, le plus judicieusement possible, les méthodes de combat.

C'est là, d'ailleurs, je le reconnais, une étude délicate, qui ne peut aboutir à la découverte de règles *certaines*, parce qu'il lui manque une donnée d'importance capitale : l'expérience du champ de bataille.

Toutefois, s'il est, dans le problème des transformations à opérer dans la tactique, des inconnues qu'on ne saurait trouver tant que l'expérience fera défaut, il en est d'autres plus accessibles à nos recherches.

Les hommes qui ont pratiqué la guerre, peuvent, sans trop de difficulté, se faire une idée, au moins approchée, de la physionomie probable des futures rencontres. Leurs souvenirs sont encore assez précis pour leur permettre d'apprécier, sinon les effets certains des perfectionnements réalisés, du moins les conséquences rationnelles de ces perfectionnements, et d'en déduire les règles nouvelles qu'il conviendrait d'adopter.

Par exemple, sans connaître, d'une manière absolue, les effets que la disparition de la fumée produira sur la chaîne des tirailleurs, il est possible, en faisant appel à ses souvenirs, de se représenter cette chaîne marchant en avant dans telle circonstance de nos guerres passées; de se former une idée assez exacte de ce qui serait advenu si la fumée eût, tout à coup, disparu, complètement, du champ de bataille, et d'en conclure les règles à observer dans ce cas particulier.

Assurément, de telles règles ne laisseront pas de présenter un caractère un peu conjectural, mais il est à croire, cependant, qu'elles ne s'écarteront pas trop de celles que l'expérience de la guerre pourra nous suggérer.

C'est, sans doute, en se plaçant à ce point de vue, et pour poser, clairement, les conditions de certaines parties de cette grande question, que le gouverneur de Paris a procédé, dernièrement, à des expériences spéciales.

Je n'ai pas assisté à ces expériences, et je ne sais des renseignements qui ont pu s'en dégager que ce qu'en ont rapporté les journaux.

J'estime même qu'il est préférable de laisser, dans le vague de reportages mondains, le compte rendu de ces sortes d'études pratiques.

Ici, à ce qu'on assure, il s'agissait, plus particulièrement, d'observations concernant la poudre sans fumée. Cette nouvelle poudre est bien, en effet, pour le moment, l'objectif principal de l'armée et du public, non seulement chez nous, mais aussi à l'étranger.

M. le capitaine d'artillerie Moch vient de faire paraître, chez Berger-Levrault, une étude très complète et très intéressante de la question. Il dit s'être inspiré des idées exprimées dans les plus importantes publications françaises ou France et à l'étranger, sur les rapports de la poudre sans fumée avec la tactique ; et il cite douze de ces publications, savoir : trois françaises, sept allemandes, une suisse et une italienne ; toutes de valeur, cela va de soi, et les autres ne se comptent plus.

Il s'en faut, d'ailleurs, que les auteurs de ces nombreux écrits s'accordent sur les conséquences tactiques de la nouvelle poudre.

Alors que les uns prétendent "qu'il n'y a rien de changé en Europe, qu'on y compte seulement une poudre de plus", les autres soutiennent que l'emploi de la poudre sans fumée ne constitue rien moins qu'une "révolution".

Ce qui est certain, c'est que la fumée est un auxiliaire précieux pour le commandant supérieur des troupes.

La fumée disparaissant, le bruit de la fusillade devenant imperceptible à grande distance, les détonations affaiblies de l'artillerie n'étant plus accompagnées d'indices révélateurs de leur point de départ, le commandant supérieur se verra, souvent, assailli par de poignantes incertitudes. C'est là un fait indéniable, sur lequel nos généraux feront sagement de fixer leurs méditations.

Par contre, le commandement des petites unités semble devoir être facilité par la clarté de l'atmosphère. La chaîne des tirailleurs n'était-elle pas plus gênée que protégée par la fumée ? Le capitaine ne tiendra-t-il pas mieux tout son monde dans la main ?

Que vient-on nous parler du danger que présente la visibilité de nos uniformes ! A-t-on donc attendu jusqu'ici pour s'apercevoir que le rouge est une couleur voyante ?

N'a-t-on pas proposé, tout récemment encore, de recouvrir prudemment nos képis et nos pantalons rouges de fourreaux en toile grise ?

Singulière façon, par parenthèse, de fortifier le moral de nos fantassins !

Dans le même temps, on sauvegarde que les Allemands songeaient à abandonner leur casque et qu'ils avaient la pensée de poudre notre képi, juste au moment où nous commes, nous-mêmes, à la recherche d'un casque.

Voilà-on, d'ici, ces deux grandes nations adhérer pour la nouvelle poudre au port d'éléments inflammables ?.....

Mais nous sommes, il est vrai, en sourdine, rapiqué de gélatineux, dans notre grande, l'emploi du pantalon garance, et de s'efforcer de donner à nos troupes un uniforme national parfaitement distinct de ceux des armées étrangères, afin d'éviter de dangereuses méprises.

J'ai eu, moi-même, en 1870, à déplorer, par suite d'une erreur de ce genre, la perte d'un certain nombre d'hommes de la compagnie qui servait de soutien à mon artillerie. Le capitaine, trompé par certaines apparences, avait pris les fantassins allemands pour des chasseurs à pied français, et les avait laissés s'approcher sans défiance, quand une décharge meurtrière le tira douloureusement de son erreur.

Il serait, assurément, désirable que le personnel et le matériel de combat pussent être rendus invisibles à l'ennemi. Mais c'est là un désidératum purement chimérique. J'ai fait, personnellement, de nombreuses expériences à ce sujet, et je suis arrivé à conclure que la présence d'une troupe est toujours trahie par quelques indices, en dépit des précautions les plus minutieuses.

N'a-t-on pas constaté, tout récemment encore, à la revue du général Saussier, que, sous un ciel plombé, les fantassins se détachaient moins nettement dans le lointain que les chasseurs à pied et les artilleurs ?

Quant aux facilités de *visée*, chacun sait qu'elles n'ont qu'une importance secondaire, le fantassin ne *visant* que fort exceptionnellement.

Laissons donc de côté les discussions oiseuses dont le résultat le plus clair serait de porter une atteinte dangereuse au moral de notre infanterie.

La cavalerie sera-t-elle aussi gênée qu'on le prétend par la disparition de la fumée ? J'incline à penser qu'ici encore on pousse les choses à l'extrême. Sans doute la fumée est toujours un indice précieux, mais le cavalier en reconnaissance n'a nul besoin de voir le tireur dont la balle sifflante suffit à révéler la présence.

Son attention sera ainsi mise en éveil, et, dès lors, plus d'un indice lui permettra d'accomplir sa mission.

On parle de charges de cavalerie préparées sous la protection de la fumée. Est-ce bien là un argument dont les hommes qui ont vu des champs de bataille puissent sérieusement faire état ?

En ce qui concerne l'artillerie, la disparition de la fumée est un fait d'une importance considérable. Le voile qui s'étend devant les batteries, dès les premiers coups de canon, est, à la fois, une gêne pour le réglage du tir et un point de mire pour l'artillerie adverse.

Ce voile n'existant plus, on aura sûrement plus de peine à reconnaître l'emplacement exact des pièces ennemies, mais cet inconvénient sera largement compensé par l'incomparable avantage de bien voir tous les points du champ de bataille pendant l'action, ce qui facilitera, à la fois, le réglage du tir et les changements d'objectifs.

L'artillerie acquerra ainsi un rôle encore plus important. Ses projectiles meurtriers iront fouiller, successivement, avec une précision redoutable, les différents points du terrain, et sa puissance s'aura d'autre frein que celle de l'artillerie adverse. Aussi est-il plus vrai que jamais de dire, que celle des deux artilleries opposées qui aura l'habileté de s'assurer la priorité dans le réglage et, par suite, la supériorité du feu, deviendra maîtresse absolue du combat.

Que si l'on demande, enfin, ce qui semble devoir résulter de tous les progrès réalisés, à cette heure, dans l'art de s'entre-détruire, je répondrai qu'à mon sens il faut s'attendre, désormais, à des luttes plus meurtrières mais de moindre durée que par le passé.

La guerre ne sera donc plus, à l'avenir, qu'une courte et terrible convulsion dans la vie des peuples.

Qui sait si, après une série de crises de plus en plus aiguës, elle ne finira pas par disparaître ?....

*

Aux capitalistes et autres.—Votre attention est respectueusement appelée à la très grande vente de propriétés foncières les plus désirables et améliorées.

Spécialement cette résidence en briques très élégante et spacieuse. No 113 rue St-Charles, Premier District.

Ameublé comme devant être vendue à l'encan le lundi, 3 juillet 1890. Voyez l'avis d'encan de D. E. Morphy.

Vente à l'encan.—Yacht *Lady Emma* et le contenu d'un bureau (counting room) de premier ordre. Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

UNE TOUCHANTE ANECDOTE SUR LITTRÉ, RAPPELÉE PAR M. E. LEGOUVÉ.—

Le jour de la naissance de sa fille, Littré, le grand savant athéiste, dit à la mère :

—Ma chère amie, tu est une catholique fervente et pratiquante. Elève ta fille dans les habitudes de piété qui sont les tiennes. Seulement, j'y mets une condition. Le jour où elle aura quinze ans, tu me l'amèneras, je lui exposerai mes idées et elle choisira.

La mère accepte; les années s'écoulent; un matin, elle entre dans le cabinet de son mari.

—Tu te rappelles ce que tu m'as demandé et ce que je t'ai promis. Je viens tenir ma promesse. Ta fille est là, prête à s'entendre avec tout le respect et toute la confiance que lui inspire un père adoré et vénéré. Veux-tu qu'elle entre ?

—Oh ! certes, oui ! Mais pourquoi ? Pour que je lui expose mes idées ! Non! non ! mille fois non ! Quoi ! tu as fait de notre enfant une créature bonne, tendre, simple, droite, éclairée et heureuse ! Heureuse ! Ce mot qui chez un être pur résume toutes les vertus !.... Et tu crois que je vais jeter mes idées au travers de ce bonheur et de cette pureté !.... Mes idées ! mes idées !.... Elles sont bonnes pour moi. Qui me dit qu'elles seraient bonnes pour elle ? Qui me dit que je ne risquerais pas de détruire ou d'ébranler ton œuvre ! Oh ! oui, que notre fille entre, chère femme, pour que je te bénisse devant elle de tout ce que tu as fait pour elle et qu'elle t'aime encore un peu plus qu'auparavant !"

Moi aussi—ajoute M. Legouvé—j'ai eu et j'ai encore autour de moi des âmes croyantes, et, comme Littré, je me tiendrais pour priminel si jamais je troublais par mes doutes, si j'offensais par mes objections des convictions religieuses d'où ces êtres si aimés n'ont jamais tiré que des joies, des consolations et des vertus.

SUISSE.—LE TRAITÉ D'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ALLEMAGNE.—M. de Bülow, ministre d'Allemagne à Berne, a remis, le 19 mai, une Note invitant le Conseil fédéral à des négociations au sujet du traité d'établissement avec l'Allemagne.

Le gouvernement allemand abandonne les exigences formulées dans les lois de dénonciation touchant les pièces obligatoirement nécessaires aux Allemands pour s'établir en Suisse. Il demande, par contre, l'introduction d'un système d'immatriculation des sujets allemands à la légation de Rome.

Le gouvernement fédéral ne semble avoir rien à objecter à cette clause, déjà en vigueur par un traité avec la France.

M. Droz, chef du département extérieur, a été chargé de conclure avec M. de Bülow un nouveau traité qui pourra être immédiatement ratifié, l'entente étant établie sur tous les points.

Chinchmont, Oct. 16th, 1888.

"Wolf & Randolph, Philada.—Gentlemen:—I used Acme Blacking about a year ago but lemon blacking and quit. Two months ago I met a friend who had shoes which were strikingly handsome, and asked him "What kind of blacking are you using?" "Wolf's Acme Blacking," he replied. "Had you ever any trouble with it on account of the peeling on the shoes?" "Not a particle! When I bought the first bottle three years ago, I carefully read the directions and followed them." "Delighted! I never thought of that!" I brought a bottle right then and there, took the wrapper off the neck of bottle, followed these directions and which "What a find I was!" Acme Blacking is all you claim for it.

Yours Truly Blacking for Men, Women and Children

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 31 mai :

(*Suite.*)

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE :

Le Tèche a atteint, cette année, sa plus grande hauteur, le 14 mai. Depuis ce jour, il a baissé de 15 pouces. Le Grand Lac a, lui-même, baissé de 18 pouces.

A mesure que les eaux se retirent, nous nous apercevons que la canne qui a été submergée, ne donne pas grande promesse; il n'est pas probable qu'elle reprenne sa vigueur première.

Le temps pluvieux vient faire obstacle aux travaux des champs. En bien des endroits, les mauvaises herbes et le pourpier menacent d'encombrer la récolte; ils nuisent également à la canne et au maïs, et sont une cause de tracas pour le planteur.

Sur Mathilda, M. M. Bosworth a 275 acres de plant de cannes superbes. Il a aussi 250 acres de souches qui ne se sont jamais relevées de la gelée du 28 février. Il croit qu'il fera une perte de 50 pour cent, sur ces souches.

M. John Scanuel nous apprend que les récoltes de la Côte Blanche sont splendides. Les souches, sur cette propriété, n'ont pas souffert de la gelée.

J'ai visité l'usine centrale Caffery, j'ai trouvé que les travaux y marchent rapidement. L'hôtel est achevé, occupé et en pleine activité. Tout y est en bon ordre.

La bâtisse, à deux étages, a été réservée pour les employés et les chefs de l'usine.

L'office, la salle à manger, la panneterie, le magasin aux approvisionnements, sont au rez-de-chaussée. Il y a des bains, chauds et froids, des chambres à coucher, au premier.

La chambre nord-est occupée par M. Thos. Sully, l'architecte et l'agent, de M. J. Morris. Le coin sud-ouest est occupé par le capitaine Von Schœler, le directeur des travaux de construction ; le coin sud-est, par M. Folwell, à qui est confiée l'administration de l'usine. Tout y est aménagé comme dans un véritable hôtel ; ni le confort, ni le luxe n'y manquent.

Le brûleur de bagasse Sutcliffe s'installe rapidement, sous la direction de M. Bouvillain.

M. Sully m'a annoncé que les cylindres sont prêts et que toute l'usine pourra fonctionner dès le commencement de la roulaison.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

Les alternatives de pluies et de soleil, que nous avons eues, cette semaine, ont prodigieusement influé sur la végétation ; elle est très belle. Les champs, avec leur magnifique aspect, nous promettent un abondant rendement.

Le plus beau plant de maïs que j'aie vu, est celui de M. Dauserau, dont le jardin a été fortement engraissé et drainé avec soin. Les tiges sont d'une épaisseur, d'une force rare. Cela doit donner de bien beaux épis.

Les planteurs de la partie inférieure de la paroisse, rive droite, ont loué le petit steamer *Hélène*, pour ouvrir un passage à travers les lacs et les voies de communication, afin de permettre aux eaux des crevasses de se décharger spontanément et directement, dans le Golfe.

—Voici, sur la question des dalles de rizières, l'opinion de M. Oscar Lépine, une des autorités en la matière.

Quel que soit le système que l'on adopte, la paroisse Lafourche devrait en être exceptée, parce que, sur la rive gauche, aucune crevasse ne peut nuire au chemin de fer qui traverse la paroisse, et, d'autre part, les fermiers ne doivent en souffrir que très médiocrement.

Les crevasses Pittman et Knoblock, qui ont eu lieu, il y a quelques années de cela, n'ont fait aucun mal aux récoltes des planteurs. La crevasse actuelle de Ste-Marie ne nuirait à personne, si nous avions un drainage convenable.

Il y a, dans la paroisse, une quantité de terres qui ne sont propres qu'à la culture du riz. Il ne faut pas penser à irriguer les terres à la vapeur, dans cette partie de la paroisse ; les fermiers sont pauvres et ne cultivent que peu d'acres. Si l'on force ces braves gens à fermer leurs dalles, ils seront obligés d'abandonner leurs terres, qui redeviendront des marécages, comme auparavant. Ce n'est point par plaisir que l'on cultive, ici, le riz, mais par nécessité, parce qu'on ne peut récolter autre chose. On ne peut même pas faire de cannes, puisqu'il n'y a pas d'usine centrale à portée des champs.

Supposons même le riz cultivé en grand, le profit que l'on tire de la récolte est trop faible pour pouvoir adopter l'irrigation à la vapeur.

Il ne faut pas comparer les terres de Calcasieu et de Ste-Marie, à celles du bas Lafourche. Les premières sont nouvelles ; on n'y cultive le riz que d'hier, tandis, qu'ici, on le cultive depuis longtemps ; par conséquent, il y a une foule de trous d'écrevisses qui absorbent l'eau ; il en faut donc une plus grande quantité pour faire l'irrigation.

M. Lepine cite ce qui se passe chez lui. Sa levée est de huit pieds de haut ; elle l'était, du moins, avant les hautes eaux. Il l'a élevée d'un pied, ce qui fait neuf pieds de hauteur. Sa dalle est à 4 pieds au-dessous du niveau du chemin, et les plus basses eaux, dans le bayou, sont de huit pieds au-dessous de la dalle. Si donc il avait à pomper l'eau, il lui faudrait l'élever d'au moins vingt pieds. Il y a d'autres levées, où il faudrait faire un travail plus grand encore.

Il n'en est pas de même dans Calcasieu ou Ste-Marie, où il n'y a à élever l'eau que de trois à quatre pieds; il y a une autre différence entre nos terres et celles du Calcasieu et du Tèche. Les nôtres sont encombrées d'herbes et exigent une beaucoup plus grande quantité d'eau, pour tuer ces herbes. En fait, il nous faut quatre cinquièmes de plus d'eau pour faire notre riz, qu'il n'en faut à Calcasieu ou à Ste-Marie.

—LETTRE DES ATTAKAPAS :

L'eau se retire lentement. A la Fausse Points, on est très anxieux de semer le coton. Quant aux planteurs de cannes, ils sont impatientés de voir l'inondation persister.

Sur Vaufrey, à Jeannerette, M. A. L. Monnot est en train d'installer son double effet et de casser ses évaporateurs et ses clarificateurs. Il augmente aussi la capacité de la chaudière à vapeur, dans son raffinerie. Ses deux moulins, en avant et en arrière de la propriété, sont aussi en voie d'amélioration.

M. Monnot n'épargne rien pour attirer à lui le planteur de cannes ; aussi, compte-t-il doubler, cette année, sa fabrication.

Sur Enterprise, Mme Patout a une très belle perspective. Sa récolte de cannes et de maïs sera très abondante en 1890.

Sur Cherry Grove, à Patoutville, M. E. D. Guidry a un excellent plant, de belles souches et un superbe maïs. Il faudrait plus d'usines centrales dans cette région.

—Vers le 15 ou 20 juin—on peut l'affirmer—toutes les cannes auront été sarclées.

La canne monte bien et dans de bonnes conditions. La culture marche convenablement, malgré les pluies.

On coupe les avoines et l'on est obligé d'avouer que la gelée de 1890 les a touchées ; aussi ne rendent-elles pas autant qu'on pourrait s'y attendre.

Le temps est chaud, les nuits sont fraîches, et nous avons toujours des ondées.

—LETTRE DU BAS DE LA CÔTE :

Le ciel a ouvert ses écluses, et les pluies sont excessives. Il y a des champs qui ont été semés jusqu'à trois fois.

Sur Harlem, où l'on a pourtant un système de drainage à la vapeur, toute la semence de riz a été noyée. C'est là une perte lourde, quand on songe que cette semence coûte $5 à $6 le baril. On en est arrivé, ici, à la conclusion qu'on ne peut se fier au drainage naturel, mais qu'il faut avoir recours au drainage artificiel—aux pompes Menge, par exemple. Elles coûtent de $100 à $150, et on peut les faire fonctionner pour la somme de $400 à $500.

— Les planteurs sucriers ont beaucoup souffert des pluies.

Sur Magnolia, le gour. Warmoth en a reçu par torrents et il a pu parcourir ses champs en bateau.

Sur Deer Range, mêmes traces, mais les les levées ont tenu bon, même contre la crevasse Myrtle Grove.

Sur Concession et Belle Chasse, les récoltes sont superbes, et MM. Brulard Rémé et Rutledge, est de plus belles cannes que depuis bien des années.

Sur Pordras, les champs sont superbes, surtout le plant.

Le champ d'Orange Grove, pas précédemment, est toujours superbe et fait honneur à l'habileté de M. Chapman.

A partir de Orange Grove jusqu'à Greenwood, Ste-Clair, Scardale, Stella, Mary, Promised Land, Linwood, ne forment qu'un immense tapis vert. Pas une risière dans tout cet espace.

Sur Fairview, MM. Conrad et Satterfromaggio ont eu à lutter contre les pluies récentes, mais ils l'ont fait avec succès. Ils se sont débarrassés de leurs eaux. Ils ont une belle récolte de riz, la plus belle de Plaquemine.

—

Le Banner, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 31 mai :

Dans notre dernier numéro, nous signalions au public la criminelle façon dont ont été construites certaines parties de la levée Pointe Manoir. Nous devons annoncer, aujourd'hui, que le juri de police de la paroisse West Baton Rouge a pris l'affaire en main.

Dans une réunion spéciale, il a rédigé une pétition à la Législature ; il y demande que l'on fasse une enquête sur les causes qui ont occasionné la crevasse qui a eu lieu à la levée Lobdell. La pétition a été lue, et, sur motion de l'hon. J. W. Hyams, de la même paroisse, il a été résolu que la Chambre nommerait un comité de cinq qui s'entendrait avec un comité semblable du Sénat, pour faire une enquête minutieuse sur les causes qui ont amené l'écroulement de ces levées.

—Nous recevons, de M. H. P. Ledoux, de Raccourci, la dépêche suivante, en date du 27 mai :

"Sachant que vous êtes anxieux de connaître le résultat des travaux entrepris pour la fermeture de la crevasse Raccourci, portant mon nom, je m'empresse de vous écrire qu'elle a été complètement fermée, aujourd'hui, à midi. Le travail avait commencé, vendredi dernier, avec une équipe de quarante-cinq hommes, par jour ; il s'étendait sur une longueur de 1,200 pieds, et, en certaine endroits, la profondeur de l'eau était de 4 pieds. On ne peut que faire l'éloge des travailleurs blancs et de couleur qui y ont été employés."

—Nous apprenons, par M. Joseph Grousard, de Waterloo, que l'inondation, en cet endroit, a baissé et presque disparu, et que les communications en voiture sont redevenues possibles. Tous les réfugiés sont revenus dans leurs demeures.

Nous apprenons que la digue, sur le chemin public, habitation River Lake, 8me ward de notre paroisse, s'est effondrée sur une profondeur de vingt pieds. Il faudra un certain temps pour la réparer et rétablir les communications. Le shérif Benkers a promis de s'en occuper le plus tôt possible.

—Nous avons reçu, cette semaine, de M. Jos. Lejeune, de l'intérieur de l'île Fausse Rivière, plusieurs fleurs de coton. Elles étaient prêtes à se transformer en grabots. Quand on songe que le coton a été semé en mars, après la gelée; que cette semence a été, depuis, négligée, attendu qu'il fallait, avant tout, s'occuper des levées, on est obligé de convenir qu'un pareil résultat fait beaucoup d'honneur à l'habileté de M. Lejeune.

L'EXCLAMATION DE M. DE MOLTKE.—

M. de Moltke s'écrie : "Malheur à qui mettra le feu à l'Europe, à qui jettera le premier l'étincelle dans le baril de poudre." *Le Happel* ajoute : "C'est donc avec la conscience des effroyables effets de l'explosion, que l'Allemagne multiplie les barils de poudre et contraint toutes les nations à les multiplier, qu'elle fait de l'Europe une poudrière."

MESSE FUNÈBRE.

Une Messe sera dite à la Cathédrale St Louis, demain, vendredi, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de PHILIPPE FORGET. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

5juin—1f De la part de son fils.

AVIS LÉGAUX.

Avis est par le présent donné qu'il sera présenté à la Législature d'Etat de 1890 un bill pour faire rembourser par le Trésor d'Etat de l'argent qui appartient aux héritiers de James Ogilvie.

JOHN McDOUGALL,
13 mai—13,20,28—juin 5,12 Agent.

AVIS SPÉCIAL.

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE la Nouvelle-Orléans, Salon No 16, Hôtel de Ville. Nouvelle Orléans, 28 mai 1890.

Avis est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'Article 43 de la Constitution de 1879 de l'Etat de la Louisiane, et une résolution du Conseil Municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 mai 1890, ladite corporation s'adressera à l'Assemblée Générale pour l'adoption du projet de loi suivant :

UN ACTE

faisant un devoir au juge d'une section de la Cour Criminale de District, de la paroisse d'Orléans, d'instruire, avec le consentement de l'accusé ou du prisonnier, toute affaire échue à l'autre section en cas de vacances de l'autre section, ou toutes les fois que le juge de cette dernière section sera malade, absent ou autrement empêché de siéger ou qu'il y aura toute autre raison que la vacance ou la détention.

Par décret du Conseil Municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

E. T. MANNING,
29 mai—29—juin 5 12 19 26 Secrétaire du Conseil.

Avis spécial.

Avis est ici donné que je présenterai à cette session de la Législature un projet de loi pour la création d'un District de Drainage pour la paroisse d'Orléans, stabilisant ses limites, pourvoyant à l'organisation d'un Bureau de Commissaires, définissant ses devoirs, pouvoirs et restrictions, pourvoyant à un revenu à son usage et imposant une taxe à cette fin.

S. D. PETERS.
29 mai—29—5 12 19 26 juin

AVIS.

MME GAGNANT, sage femme, étant partie pour France, elle sera remplacée pendant son absence par MME C. TOULET.

Consultations de 1 heure à 3 heures P. M., No 188 Nord Rempart.
5 juin—5 8

Société Française du 14 Juillet.

DEUX JOUS DE FÊTE,

Dimanche 13.....Lundi 14.

AVIS.

La Société informe le public que le Dimanche, 13 juin, à 1 heure P. M., les privilèges de toute nature, tels que : Bars, Restaurants, etc., seront vendus aux enchères publiques, sur l'emplacement des Fair Grounds.

Cette vente sera faite avec l'usage de telles installations qui pourront exister sur les lieux à l'époque de l'adjudication.

Le Secrétaire.
1er juin—4j2. S. HAULARD.

A VENDRE

LE COTTAGE attrayant et désirable, et six lots de terre disposés en un magnifique jardin floral, situé sur un point central, coin des rues Ursulines et Villeré, connu comme la propriété Turenne. Les améliorations comprennent une résidence de famille, élégante, gracieuse, avec galerie devant, corridor, salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, dépendances, etc., le tout combinant l'avantage d'une résidence de ville et de campagne.

Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux, ou à E. A. Jourdan, Importers' Bonded Warehouse, coin Conti et Peters 1er juin—8f

Avondale Cottage.

BAIE ST-LOUIS, MISS.

Pension des mieux connues où les familles trouveront tout le confort désirable à des prix modérés. 18 mai—1m

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Montres et chaînes à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre, cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'Impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

Dr J. PAUL BAYON,

DENTISTE,

BUREAU : RUE BOURBON 125.
4 mai—dim mar jeu

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des

Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, la Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Sperméorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures sûres. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer un bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

— DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

JEAN T. DUGAZON, ERNEST J. SOBET.
PIERRE POUTZ, E. GALLY.
O. FATJO, A. SCHREIBER.
JEAN E. SCHMIDT, W. G. VINCENT.
JULES TUYES, H. LAROUMANI.
JUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 déc

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans.

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour la manitien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juin 1890.

Liste de publication.

Beaufils, Aimé	Richon, François
Chapelle,	Rixner, Jacques
Chasselgne, John	Roland, fe. née
Chênes Bérouyat Bap-tiste,	Adèline Woods
Darousset, (fe.) née Antoinette Bélanger,	Rouys, Marie
de la Lande, C.	Royiere Pierre, aîné et je ne
Feuillassier, Etienne	Sellenet, Claude, dit père Emilien
Ganchon, Pierre	Sempé, Joseph
Lebarière, femme née Marie Retouret	Toumila Marie, qu Casaing
Lanne, Gustave	Trojan, Simon
Marcial Adolphe, epoux	Vidoau, Osmer, Alexandre
Marty, Jean	
Philippe, Ernest Victor	

LETTRES.

Rauch Emile.

N.B.—Afin d'éviter des remèds dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à communiquer à mon vice-consulat établi en ville et de campagne.

Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux, ou à E. A. Jourdan, Importers' Bonded Warehouse, coin Conti et Peters 1er juin—8f

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 8 mai—3m

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans ma Punaisicide Liquide, destructeur infaillible de l'horrible verminie nommée punaise, ainsi que de ses œufs, petit capital.

L'emploi des poudres insecticides est très inefficacé